

Entreprendre

et se développer à Guidel

2 NOUVEAUX VILLAGES D'ENTREPRISES

Attentive à la vie économique et à l'écoute des entreprises présentes ou cherchant à s'implanter sur notre territoire, l'équipe municipale se réjouit de la prochaine création de deux villages d'entreprises sur la zone des Cinq Chemins.

Toujours de compétence communale, cette zone d'activités à laquelle de nombreux guidelois sont attachés, a vu les premières implantations s'y effectuer vers la fin des années 60 (1966 : entreprises MARBRESOL et Manufacture de Bonneterie Lorientaise - MBL). Elle a connu un certain développement regroupant en 1990 : 650 emplois répartis sur 20 entreprises. Elle sera rejointe un peu plus tard (1991) par une seconde zone située à Pen Mané, à proximité immédiate de la voie express. Relevant de la compétence communautaire, cette zone compte aujourd'hui une quarantaine d'entreprises.

CHIFFRES CLÉS

120

ENTREPRISES
ARTISANS

74

COMMERÇANTS
SUR GUIDEL

9 BATIMENTS POUR 14 CELLULES

Le premier des deux villages d'entreprises s'ouvrira sur le site de l'ancienne pâtisserie industrielle : PATIGEL, reprise d'abord par la société PANAVI, puis par l'entreprise Van de Moortele spécialisée dans la production industrielle de pains et viennoiseries. Bien connu des guidelois, elle subira une importante transformation suite à la démolition des principaux locaux industriels présents sur le site, 9 bâtiments abritant 14 cellules seront construits.

Une insertion paysagère et écologique : Principalement destinés à des activités de tous types, ils seront implantés sur un terrain doté de nombreux espaces végétalisés comprenant, des arbres, des arbustes et des surfaces enherbées. La dimension environnementale de cet ensemble se traduira aussi par l'installation de 8 grandes cuves de récupération d'eaux de pluie, de 10 000 litres chacune, la pose de panneaux photo voltaïques sur les toitures des 7 bâtiments, celle de deux ombrières sur le toit d'un parking couvert de 26 places. De plus, 2 locaux y seront spécialement dédiés aux deux roues (vélos et véhicules à moteur).



image de synthèse du cabinet d'architecture ARCHIKO

4 BATIMENTS - 7 CELLULES ET UNE CRÈCHE D'ENTREPRISE

Le second village se situera, quant à lui, un peu plus bas, à proximité des entreprises OROLIA, EVOLUMAB. De dimension plus réduite (6500 m2) il devrait comprendre deux bâtiments d'entreprises (bureaux-ateliers), deux autres bâtiments plus grands (type pépinière pour entreprises artisanales...) et une crèche d'entreprises.

Une organisation spatiale fonctionnelle et novatrice : D'une conception assez novatrice, ce bâtiment comprendra un grand espace de coworking pour des artisans où chacun(e) disposera d'espaces spécifiques (local professionnel et bureau) avec une zone commune comprenant, salle de réunion, accueil, sanitaires... Comme le 1^{er} village celui-ci est totalement adapté aux problématiques actuelles (haute qualité environnementale, possibilités d'utilisation par des auto-entrepreneurs, ou de petites équipes), arriveront à point nommé pour répondre à de nombreuses demandes qui nous sont régulièrement adressées.



image de synthèse du cabinet d'architecture ARCHIKO

Budget 2023

solidaire & engagé

CHIFFRES
CLÉS
COMPTE
ADMINISTRATIF
2022

Le Compte Administratif (CA) retrace l'ensemble des recettes et des charges d'un exercice. Il permet de constater l'évolution des principaux postes pour la section de fonctionnement et la section d'investissement.

9 072 K€ en 2022

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles se sont élevées à 9 071 892€ en hausse de 647 264 € soit + 7,68% par rapport à l'année précédente.

La forte hausse des effectifs pour les activités extra et péri scolaires, l'augmentation des arrêts de travail de nos agents (consécutifs à un effet "Covid" constaté dans tous les secteurs d'activités) et celle de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2022 explique la hausse de nos deux principaux postes de charges. En effet, les charges de personnel qui pèse pour **51,98%** de nos coûts s'élevèrent à **4 829 541 €** en hausse de **7,90%** et les charges à caractère général d'un montant de **2 214 349 €** soit 26,28% de nos coûts sont en progression de **8,57%** par rapport à 2021.

7 917 K€ en 2022

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

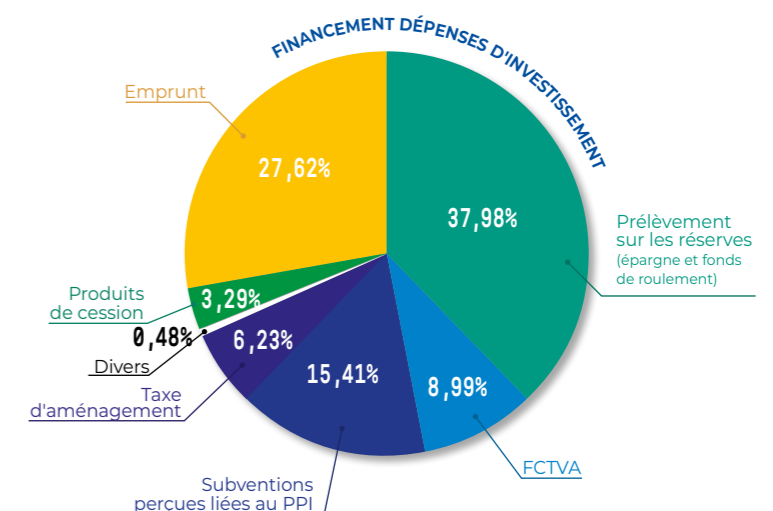
soit 11 916 582€ sont supérieures de +5,03% (570 823€) à celles de l'exercice précédent.

La fiscalité directe qui s'élève à **7 233 795 €** soit **60,7%** des recettes totales progresse de **337 019 €** (+4,88%) en raison de l'évolution des valeurs locatives du foncier bâti qui a été de **3,4%** sur cette période. Il convient de noter la hausse des autres recettes dont le montant 2022 est de **964 121 €** en hausse de **165 406 €** (+20,71%) du fait de la hausse des effectifs extra et péri scolaire.

Ces éléments nous conduisent à une épargne de gestion de **2 844 690 €** soit **23,87%** des recettes de fonctionnement et une épargne nette (après prise en compte des remboursements de notre dette) de **1 527 123 €** soit **12,82%** des recettes de fonctionnement.

Les investissements 2022 qui se sont élevées à **3 620 697 €** dont **2 005 427 €** relatifs à la PPI (Programmation Pluriannuelle d'Investissements) ont été financés pour les ressources propres à la section investissement, l'épargne nette de l'exercice et le recours à un emprunt de **1 000 000 €**. Les réserves restant disponibles dites "fonds de roulement" à fin décembre s'élevèrent à **6 423 737 €** en légère hausse **152 043 €**.

	2021 Guidel CA	2022 Guidel CA
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	11 345 759	11 916 582
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 424 627	9 071 892
ÉPARGNE DE GESTION	2 921 132	2 844 690
INTÉRÊT DE LA DETTE	239 511	218 411
ÉPARGNE BRUTE	2 681 621	2 626 279
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DE LA DETTE	1 012 549	1 099 156
ÉPARGNE NETTE	1 669 072	1 527 123
FONDS DE ROULEMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	6 271 694	6 423 737
SOLDE DETTE AU 31/12	10 733 226	10 634 070



À la hauteur des besoins dans un climat de tension

CHIFFRES CLÉS
BUDGET PRIMITIF 2023

9 999 K€ en 2023

LES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT

Elles sont estimées à **9 999 680€** en hausse de **927 788€** soit **+10,22%** consécutivement à une évolution défavorable des charges.

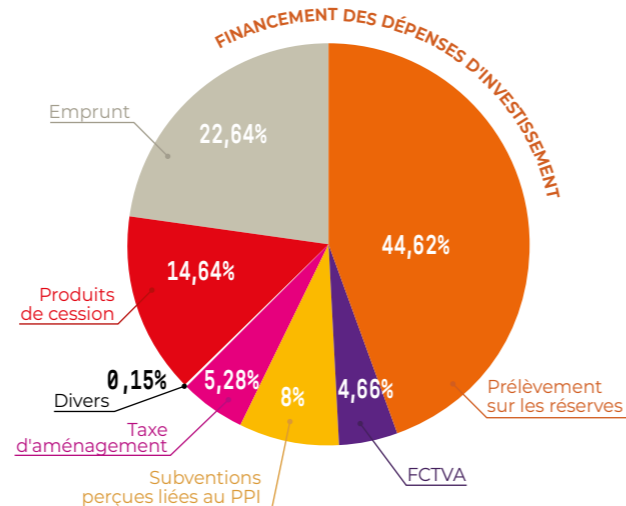
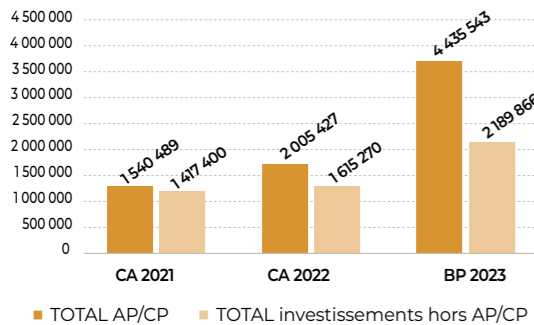
Les charges de personnel arrêtées à **5 215 000€** devraient être en hausse de **7,98%** par rapport à 2022 du fait de l'embauche de plusieurs agents (1 agent au service bâtiment, 1 animateur à la ludothèque et 1 cadre à l'urbanisme), de l'effet année pleine de la revalorisation du point d'indice et de la participation progressive au volet santé de la protection sociale de nos agents. Les charges à caractère général estimées à **2 491 130€** en augmentation de **279 781€ (+12,63%)** atteindraient ce niveau en raison à la fois de la très forte inflation des prix des biens et services que nous achetons et de besoins nouveaux (entretien voie de contournement, élagages...). Il est à noter que nous prévoyons la fin de l'exemption des pénalités au titre de la loi SRU (nombre de logements sociaux par rapport au nombre de logements dans la commune) et dont nous estimons le montant à payer à hauteur de **105 000€**.

12 170 K€ en 2023

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Elles devraient quant à elles être en hausse de **253 054 €** soit **+2,12%** pour atteindre un montant de **12 169 636€**.

Les contributions directes en raison d'une revalorisation des valeurs locatives des bases de **7,10%** devraient s'élever à **7 770 526 € (+7,41%)** mais cette évolution devrait être en partie amputée par une baisse de la taxe additionnelle aux droits de mutation et de la taxe sur les terrains devenus constructibles (dans l'attente du nouveau PLU en cours). L'épargne nette résultante de ce budget sous contrainte s'inscrit fortement en baisse et s'élève à **676 614 €** (5,56% des recettes). Il convient de noter que le conseil municipal n'a pas augmenté les tarifs des services municipaux ainsi que les taux communaux des impôts fonciers. L'enveloppe des investissements 2023 arrêtée à **6 625 409€** devrait être financée par l'épargne, les recettes propres aux investissements ainsi qu'un emprunt de **1 500 000 €** et des cessions immobilières pour **970 000 €**. L'exercice 2023 devrait se conclure avec un fonds de roulement de **4 143 908 €** et une dette de **10 910 924€** correspondant à un endettement net de **6 767 016€** soit **562 €** par habitant.



BUDGET PRÉVISIONNEL TRAVAUX 2023

4 436 K€ en 2022

Les grands projets

- Piste d'athlétisme de 6 couloirs avec ateliers de lancers et de sauts.
- Terrain d'honneur football homologué T5, éclairage led
- Tribune 190 places et adaptation aux personnes à mobilité réduite
- Terrain de football à 8 encerclé par la piste d'athlétisme avec éclairage led
- Vestiaires nouveaux et club house 4 vestiaires et locaux de rangement

Autres investissements



2 184 K€ en 2023

2023 permettra

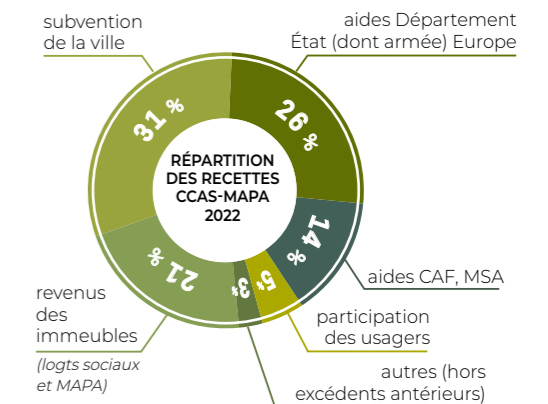
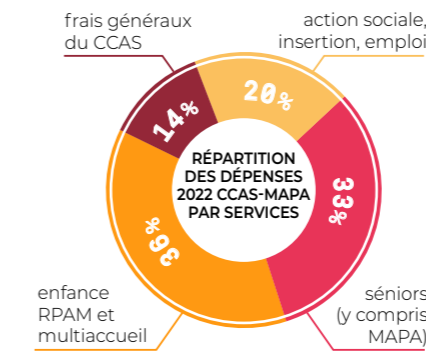
- D'achever les travaux de restructuration du complexe sportif de Kergroise
- De réaliser les travaux du gymnase et la rénovation du tennis à Polignac
- De réaliser les travaux du skate park à Kergroise
- De réaliser les études pour la création d'une base nautique au Sémaphore
- De lancer avec Lorient Agglomération le projet d'aménagement du vallon de Villeneuve le Bourg

ESTIMATION DES DÉPENSES CCAS 2023

2 055 K€ en 2022

Les dépenses de fonctionnement du CCAS y compris celles de la MAPA (hors opérations d'ordre) se sont élevées à **2 054 709.66 €**.

2 054 709, 66€, ont permis le fonctionnement de l'ensemble des services gérés par le CCAS : maison d'accueil pour personnes âgées, multi-accueil, relais parents enfants, lieu d'accueil enfants parents (LAEP), service social/logement, Point Accueil Emploi/SIJ, chantier d'insertion (nature et patrimoine) et depuis février 2022, une épicerie sociale. Les graphiques ci-dessous reprennent, par type de dépenses et par type de financements, les résultats consolidés 2022 (CCAS-MAPA).



2 184 K€ en 2023

Les dépenses couvertes sont estimées à **2 183 997 €**.

2 183 997 €, couverts par une subvention de la ville de **791 000 €**, de loyers encaissés essentiellement à la MAPA, de participations des usagers, mais aussi d'aides de la CAF et de la MSA, de subventions de l'Europe, de l'état et du département dont le total est estimé à **2 130 498.30 €**.